



Université de Printemps du SNUipp-FSU 93 ouverte à toutes et à tous !

Bourse départementale du travail
1 place de la Libération, Bobigny (auditorium)
de 8 h 45 à 16 h 30

Attention
AUTORISATION
D'ABSENCE
1 MOIS AVANT !

*Pendant
deux jours,
les
enseignants
du
département
sont invités
à réfléchir,
se former,
débatte
et inventer
à l'occasion
de
l'université
de printemps
du SNUipp-
FSU 93.*

Jeudi 29 mars 2018

Matin : Christine Passerieux

*École maternelle : quelle conception de l'école, de l'apprentissage
et de l'enseignement derrière les «innovations» prescrites ?*

Après-midi : Evelyne Bechtold-Rognon

L'évaluation. Évaluer qui, comment, et surtout pourquoi ?

Vendredi 30 mars 2018

Matin : Stéphane Bonnéry

*Lutter contre le déterminisme social à l'école :
la question des supports pédagogiques.*

Après-midi : Dominique Cau-Bareille

*S'approprier la prescription pour durer dans le métier :
un enjeu de santé au travail.*

Inscrivez-vous IMPÉRATIVEMENT avant le 28 février 2018

- auprès de l'IEN : Modèle d'autorisation d'absence en p.4
- auprès du SNUipp-FSU 93 (snu93@snuipp.fr) :
 - Confirmez-nous votre participation.
 - Indiquez-nous si vous prenez le repas sur place (5 euros par repas).

Christine Passerieux

École maternelle : quelle conception de l'école, de l'apprentissage et de l'enseignement derrière les «innovations» prescrites ?



Présentation :

- enseignante en maternelle puis conseillère pédagogique
- militante au GFEN (mouvement pédagogique)
- participe aux travaux de l'équipe ESCOL de Paris 8 sous la direction d'Elisabeth Bautier (parution d'un ouvrage collectif : Apprendre à l'école. Apprendre l'école. Des risques de construction d'inégalités dès la maternelle. Ed Chronique Sociale, 2006)
- membre du groupe d'experts pour la rédaction du projet de programmes de l'école maternelle (parus en 2015)
- auteure de : Les chemins de savoirs (2000) ; La maternelle, première école, premiers apprentissages (2009) ; Pratiques de réussite pour que la maternelle fasse école (2011) ; Construire le goût d'apprendre à l'école maternelle (2014) (tous édités par Chronique sociale)

Intervention :

Intelligences multiples, neurosciences, développement naturel, primauté de l'action, individualisation des apprentissages, bienveillance... Alors qu'il est de plus en plus difficile d'enseigner, le recyclage de conceptions inégalitaires, l'imposition de «bonnes méthodes», une approche réductrice du métier ou encore la place grandissante accordée aux financements privés, détournent l'école publique de ses missions. Il faut transformer l'école maternelle mais pour la démocratiser !

Evelyne Bechtold-Rognon

L'évaluation. Évaluer qui, comment, et surtout pourquoi ?



Présentation :

Evelyne Bechtold-Rognon est professeure de philosophie au lycée des Ulis en Essonne.

Elle est présidente de l'Institut de recherches de la FSU et co-auteure avec Thomas Lamarche de «Manager ou servir ? Les services publics à l'épreuve du Nouveau management public».

Lien sur le site : <http://institut.fsu.fr/-Manager-ou-servir,207-.html>

Intervention :

Évaluer, c'est donner de la valeur. Mais dans quel but ?

Évaluer, élèves ou personnels, pour mettre en valeur les qualités et les marges de progression ?

Ou évaluer pour classer, afin de mettre en concurrence et attribuer les ressources en fonction des performances ?

C'est ce dernier choix qui est la logique à l'œuvre dans le Nouveau management public, dont l'un des mots d'ordre est le pilotage par les résultats.

Quelles en sont les axes et les conséquences ? Comment le contrer et construire ensemble d'autres façons de faire ?

Stéphane Bonnéry

Démocratiser la réussite scolaire, lutter contre le déterminisme social à l'école : la question des supports pédagogiques.



Présentation :

Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8, laboratoire CIRCEFT-ESCOL

Intervention :

L'analyse de l'évolution des manuels depuis 60 ans montre un changement dans les exigences scolaires : alors que la maternelle et l'élémentaire héritaient de la mission de préparer tous les élèves à poursuivre les études, on a progressivement demandé des activités plus difficiles pour les uns, moins exigeantes pour les autres. L'étude actuelle de séances de classe (sur manuel, fiche, album de jeunesse) montrera que la manière dont sont prises en compte les socialisations familiales accroît plus souvent qu'elle ne résout les inégalités.

Dominique Cau-Bareille

***Exercer son travail d'enseignant «en santé».
S'approprier la prescription pour durer dans le métier :
un enjeu de santé au travail.***



Présentation :

Maître de conférences en ergonomie à l'Université Lyon2
Membre du Laboratoire Education Cultures et Politique (Lyon2)

Intervention :

Le ministre, s'appuyant sur le nouveau conseil scientifique, semble considérer que les enseignants du 1^{er} degré peuvent être traités en exécutants : méthodes, progressions et manuels pourraient leur être imposés...

Nous discuterons de ces questions du respect (ou non) de la professionnalité des enseignants, de leur légitimité à faire des choix et à construire leur pédagogie. Nous aborderons la nécessaire appropriation de la prescription par les enseignants, au vu de leurs connaissances, compétences, conception d'un travail de qualité, afin de pouvoir exercer leur travail «en santé».



Université de Printemps du SNUipp-FSU 93

les jeudi 29 et vendredi 30 mars 2018

Modalités d'inscription

*Participer à un stage fait partie du droit syndical.
Il est très important, notamment dans le contexte actuel,
que les collègues continuent à s'emparer de leurs droits !*

Si vous souhaitez participer, faites parvenir la **demande** ci-dessous à **votre IEN un mois avant la date du stage**, soit le **28 février** dernier délai.

Si l'IEN n'a pas répondu 15 jours avant la date de début du stage, l'absence est considérée comme acceptée. Si l'IEN refuse l'autorisation d'absence, contactez-nous.

Comment s'inscrire au stage ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an (vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs stages). Ils donnent droit à autorisation d'absence.

Modalités d'inscription :
Adressez votre demande d'autorisation d'absence à votre IEN, par mail (mail professionnel) ou par courrier **un mois au moins avant la date du stage, soit avant le 28 février 2018.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.

Modèle d'autorisation d'absence

NOM..... Prénom.....
Grade et Fonction.....
Ecole.....

à Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
S/C de l'Inspecteur de l'Education Nationale
de la circonscription de.....

Monsieur le Directeur Académique,
Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé les jeudi 29 mars et vendredi 30 mars 2018 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.
Il est organisé par la section départementale du SNUipp-FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A.....Le.....
Signature

N'oubliez pas d'envoyer également un mail au SNUipp-FSU 93 (snu93@snuipp.fr) pour vous inscrire :

- **Confirmez-nous votre participation.**
- **Indiquez-nous si vous prenez le repas sur place (5 euros par repas).**

Sommaire : p.1 : Université de printemps du SNUipp-FSU 93 les 29 mars et 30 mars 2018.

p.2 et p.3 : Présentation des intervenants - p.4 : Modalités d'inscription.

Directrice de la publication : R.SCHNEIDER - N° C.P. : 0620 S 07500 - Prix du N° : 2€ - Imprimerie Spéciale du SNUipp-FSU 93 - Bourse Départementale du Travail, 1 pl. de la Libération, 93016 Bobigny cedex - Tél. : 01.48.96.36.11., Fax : 01.48.96.36.80, Email : snu93@snuipp.fr - <http://93.snuipp.fr>.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU Seine Saint Denis. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp-FSU.